AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)

Tél. 88-30-34 / 88-06-15 Poste 571

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS

C. C. P. Nantes 84-04-02

ABONNEMENT ANNUEL ~~15 F.~~ 25 F.

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 72 DE SEPTEMBRE 1966

DEUX-SEVRES .... P 50
INDRE-et-LOIRE ...... P 46
LOIRE-ATLANTIQUE .... P 54
MAINE-et-LOIRE ...... P 53
SARTHE .... P 40
VENDEE .... P 47
VIENNE .... P 48

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

ANTHONOME DU POIRIER - Dans les vergers où des dégâts ont été constatés au printemps dernier, il y a lieu d'effectuer dès réception de cette note un traitement à l'aide d'une spécialité à base de Zeidane (D.D.T.) ou de Lindane.

Renouveler ce traitement quinze jours plus tard dans les vergers où les dégâts ont été graves.

L'emploi du Zeidane (D.D.T.) et du Lindane est interdit dans les 15 jours qui précédent la récolte. Respecter strictement la législation en vigueur.

INFORMATIONS

MALADIE BACTERIENNE DU POIRIER - Les manifestations de ce parasite sont de plus en plus fréquentes dans les vergers de poiriers. Là où des attaques auront été constatées, il est conseillé d'effectuer, aussitôt après la cueillette des variétés sensibles, un traitement à l'aide d'un produit cuprique de préférence sous forme de sulfate. Ce traitement pourra être renouvelé à la chute des feuilles. Dans nos régions, c'est la variété Passe-crassane qui se révèle la plus atteinte.

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES - Il est conseillé d'effectuer huit à dix jours avant la récolte des pommes et des poires un traitement fongicide qui sera actif contre certaines maladies de conservation.

CULTURES LEGUMIERES

AVERTISSEMENTS

MILDIOU DE LA TOMATE - Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à ce parasite. Toutefois des contaminations sont encore susceptibles de se produire sur les cultures tardives. Il est donc nécessaire de continuer d'assurer la protection.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 21 SEPTEMBRE 1966 - 3.620 EXEMPLAIRES.

Imprimerie de la Station d'ANGERS - *Directeur-gérant* : L. BOUYX

